



Le dossier p. 7-9

Surveiller, alerter, qualifier...

le service Veille Sanitaire de GDS Bretagne !

n°20

JANV. 2019



Portrait

Gwenaël Tabart
« L'engagement au service des autres »

p. 15



En pratique

Insecticides : les néonicotinoïdes bientôt retirés du marché

p. 13



Capital pour votre élevage...

sommaire

CÔTÉ GDS

p/3 - 5

• Appel à la cotisation : plus simple, plus lisible, plus transparent dès 2019 • Un SPACE 2018 tout en nouveautés • SPACE 2018 : une section ovine animée ! • Stand avicole au SPACE 2018 • Consultation : votre avis compte • NOUVEAU : Capital pour votre élevage • Accréditation : bilan audit COFRAC • Réunions annuelles de zone • Un SMS pour réagir face à des avortements.

ENTRE NOUS

p/6

• GDS Bretagne et Farago Bretagne, actions coordonnées dans le cadre d'un PISU

À VOTRE SERVICE

p/6

• ICownect est lancé ! Parlez-en à votre conseiller

LE DOSSIER

p/7 - 9

• **Surveiller, alerter, qualifier... le service Veille Sanitaire de GDS Bretagne !**

RENDEZ-VOUS

p/10

BON PLAN

p/10

• Comment déterminer la fréquence de changement des manchons trayeur s

REGARD SUR...

p/11

• Mikaël Ménager : les Agrinautes de plus en plus mobiles !

EN PRATIQUE

p/12 - 13

• Appréhender la période de fin de gestation des brebis : une nécessité • Un second vaccin contre les mammites depuis la rentrée • Comment assurer une bonne ambiance du bâtiment toute l'année ? • Insecticides : les néonicotinoïdes bientôt retirés du marché • Quels indicateurs surveiller en traite robotisée ?

C'EST LA SAISON

p/14

• Conseils de saison

PORTRAIT

p/15

• Gwenaël Tabart, « L'engagement au service des autres »

2018 s'achève déjà et pourtant... tellement d'actions mises en œuvre pour nos adhérents !

C'est aussi une année technologique pour GDS Bretagne car elle marque le lancement de l'outil ICownect qui permettra d'approcher le conseil digital. Premier fruit de la collaboration de vos partenaires historiques il laisse augurer de nouvelles innovations, qui sans nul doute, vous surprendront et vous épauleront dans votre recherche permanente d'efficacité et d'efficience.

Je souhaite partager avec vous quelques notes positives qui concluent l'année 2018 et laissent présager une vraie belle année 2019 !

La situation sanitaire en Bretagne est très bonne. C'est grâce au travail quotidien auprès de vos animaux mais aussi à notre engagement de tous les jours à vos côtés. Qu'il s'agisse de nos assistantes qui veillent constamment à ce que vos documents soient en règle ou de nos conseillers et vétérinaires qui vous assistent auprès de vos animaux, un véritable travail d'équipe.

Un dossier spécial de ce magazine, vous confortera dans l'idée que pouvez compter sur nous !

“ Toutes les équipes sont mobilisées vers un seul objectif : encore mieux vous écouter pour mieux vous satisfaire et répondre à VOS besoins ! ”

GDS Bretagne change et s'engage vers une certification ISO 9001 fin 2019. Toutes les équipes sont mobilisées vers un seul objectif : encore mieux vous écouter pour mieux vous satisfaire et répondre à VOS besoins ! Pour répondre à vos attentes légitimes nous avons simplifié le document d'appel de cotisation 2019. Plus simple, plus lisible, il représente le premier exemple des changements qui auront lieu en 2019.

Votre problème sanitaire est notre priorité. Vous apportez des conseils pertinents et des formations professionnelles pour prévenir les accidents sanitaires l'est tout autant. Nos experts « biosécurité » sont formés pour vous aider à mettre en place des pratiques de prévention au cœur de vos élevages et pour faire en sorte que nos conseils techniques puissent apporter la performance technique et économique que vous attendez !

Sous le signe de l'écoute, la proximité, la réactivité, le professionnalisme, GDS Bretagne vous souhaite une très belle année et bonne santé pour 2019 à vous, vos familles et vos animaux.

bloavez mad !

Jean-François Tréguer
Président de GDS Bretagne

NOUVEAU

Appel à la cotisation : plus simple, plus lisible, plus transparent dès 2019 !

A compter de janvier 2019, les appels à cotisation évoluent pour gagner en simplicité et en transparence pour nos adhérents. Quelles raisons à ce changement ? Quelles modifications concrètes ? Quels avantages pour nos adhérents ?

Pourquoi ce changement ?

Thierry LE DRUILLENEC Trésorier GDS Bretagne

« Nous avons plusieurs retours d'éleveurs qui nous demandaient des explications sur leur facture et notamment sur le système de régularisation. En voulant répondre à leurs interrogations nous nous sommes rendu compte qu'effectivement le système était complexe et qu'il fallait le simplifier. Nous avons donc validé cela en bureau GDS Bretagne. Ce nouveau système de facturation sera plus compréhensible pour l'éleveur et plus transparent. »

Quels avantages pour l'éleveur ?

Alban BARBE Responsable Conseiller locaux GDS Bretagne

« Le changement le plus significatif c'est de prendre à présent les données issues de la dernière campagne laitière. C'est plus simple et finalement plus logique pour l'éleveur. Cela lui permet de mieux s'y retrouver dans sa comptabilité. Pour nous, conseillers sur le terrain, la simplification du système de facturation permet aussi d'expliquer plus facilement aux éleveurs le calcul des factures de prestations. »

Quelles modifications concrètes ?

Edouard STROHM, contrôleur de gestion GDS Bretagne

1 UNE COTISATION UNIQUE POUR L'ANNÉE

Toutes les adhésions auxquelles vous avez souscrites (cotisation sections, caisse complémentaire...), seront rassemblées sur une seule facture une fois par an à la fin du mois de janvier de chaque année civile.

2 SUPPRESSION DU SYSTÈME D'ACOMPTE

Le système complexe de régularisation est supprimé. Désormais les données d'une seule période seront utilisées.

3 DU NOUVEAU POUR VOS DONNÉES !

► **Pour les élevages bovins laitiers**, pour simplifier les effectifs et volumes de lait facturés, seront issus de la « campagne laitière 2017-2018 ».

► **Pour les élevages bovins viande**, c'est vous qui choisissez votre niveau de cotisation (par défaut le niveau de base). Vous souhaitez le modifier > contactez nous !

► Vous adhérez à une autre section ? Les effectifs utilisés seront ceux de l'année civile 2017

(EXEMPLE) COTISATION 2018

Le 25/03/2018
Facture n° 099000
Cotisation Bovine 2018

GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

N°EDE 2200000
N° Tiers 00003848
Adresse exploitation
GAEC DU BEAU CHEPTEL
La Vallée
22440 PLOUFRAGAN

GAEC DU BEAU CHEPTEL
La Vallée
22440 PLOUFRAGAN

Cotisation Bovine 2018	Nombre	Mt unitaire	Montant	Tva
Forfait Elevage				7
Cotisation forfaitaire. Annulation Acompte N-1				7
Cotisation forfaitaire N-1				7
Cotisation forfaitaire. Acompte N				7
Cotisation produit lait. Annulation Acompte N-1				7
Cotisation produit lait N-1				7
Qté livrée en 2017. Moyenne Vache 8209 L/an				7
Cotisation produit lait. Acompte N				7
Cotisation produit viande Niv 1. Annulation Acompte N-1				0
Cotisation produit Viande N-1. Niv 1				0
Cotisation produit Viande Niv 1. Acompte N				0
Contribution CNSSA - Cotisation Recherche				0
FMSE bovin Fond mutualisation sanitaire				0
Cotisation FMGDS				0
Contribution FDGDON				0

Base HT	c.tva	Montant TVA	TOTAL	Net à payer
0	Exonération	0,00		
TVA Collectée à 20%				

Échéancier
25/04/18 25/05/18 25/06/18 25/07/18 25/08/18 25/09/18
25/10/18 25/11/18 25/12/18

Prélèvement sur votre compte n° : FR
Veuillez vérifier votre numéro de compte.

Service à contacter
Comptabilité - Antenne de Vannes au
02 97 83 83 88 (ligne directe)

GDS Bretagne
Siège social: 13, rue du Sabot-8P28-22440 PLOUFRAGAN
Site WEB: www.gds-bretagne.fr
Siret: 47857317300028 N°TVA: FR 27 478573173 TVA sur encasements

CGV au dos du présent document

(EXEMPLE) COTISATION 2019

Le 17/12/2018
Facture n° 137820
Cotisation adhésion 2019

GDS Bretagne
L'action sanitaire ensemble

N°EDE 2200000
GAEC DU BEAU CHEPTEL
La Vallée
22440 PLOUFRAGAN

Détail cotisation / section	Nombre	Mt unitaire	Montant	Tva
Section Bovine :				
Forfait cheptel				7
Forfait / bovin				7
Cotisation produit Lait / 1 000 Litres				7
Quantité livrée 2017/2018 - moyenne / vache 8 209 L				0
Cotisation produit Viande / animal Niveau 1				0
CSSA - Caisse de Solidarité pour la Santé Animale				0
FMSE - Fonds Mutualisation Sanitaire Environnemental				0
Autres Contributions :				
Cotisation FB6DON				
Fédération Départementale Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles				

Base HT	c.tva	Exonération	Montant TVA	TOTAL	Net à payer
0	Exonération	7			
TVA Collectée à 20%					

Prélèvement sur votre compte n° : FR7 suivant l'échéancier ci-dessous. Veuillez vérifier votre numéro de compte.

Échéancier
01/07/19 04/02/19 01/04/19 05/05/19 03/06/19
01/07/19 05/08/19 02/09/19

Une question, besoin de renseignements ?
Contactez Lucie au 02-97-89-57-50

GDS Bretagne Siège social: 13, rue du Sabot-8P28-22440 PLOUFRAGAN Site WEB: www.gds-bretagne.fr
Siret: 47857317300028 N°TVA: FR 27 478573173 TVA sur encasements

CGV au dos du présent document

Un SPACE 2018 tout en nouveautés...

Un stand plus moderne, plus aéré pour accueillir au mieux les visiteurs, une signature visuelle revisitée, des animations inédites... bref, une édition 2018 du SPACE placée sous le signe du renouveau pour GDS Bretagne.

«L'excellence sanitaire» était l'un des thèmes du SPACE cette année, or GDS Bretagne étant un acteur majeur du sanitaire, une mise en valeur renforcée de nos métiers et de nos actions était nécessaire. Ainsi, une nouvelle signature visuelle : « L'excellence sanitaire passeport pour l'avenir » a été conçue spécialement.

L'objectif : valoriser l'excellence sanitaire du cheptel breton, y compris à l'international, grâce aux exigences de GDS Bretagne. Parallèlement, et pour la première fois, ASR (Association Sanitaire Régionale bretonne), GDS Bretagne, l'UGPVB œuf et l'OS Porc Bretagne coorganisaient une conférence avec le concours de la Fédération Européenne pour la Santé animale et en partenariat avec le SPACE et en présence de Loïc Evain, Directeur Général Adjoint de la DGAL. Cette conférence baptisée « L'excellence sanitaire passeport pour l'avenir » abordait notamment les questions des évolutions du nouveau cadre réglementaire de la loi de Santé Animale qui entrera en application en 2021, ainsi que les enjeux pour les filières d'élevage et de commerce (animaux et produits) au niveau régional, national et international.

Anne Rebours
Chargée de communication



Ovins

SPACE 2018 : une section ovine animée !

Le SPACE est un rendez-vous important où la filière ovine n'est pas en reste.



En effet, même si le hall ovin situé à l'arrière du hall 1 est discret, l'animation n'en est pas moins active avec le concours national de la race Roussin de la Hague, des interventions techniques (avant tout un bon état sanitaire...) et une nouveauté : un jeu de société Trivial Mout'. Très beau succès pour cette 1^{ère} présentation aux visiteurs du SPACE, le jeu participatif créé par des étudiantes en BTS du lycée agricole de Laval, et inspiré de l'original Trivial Pursuit® a suscité un intérêt et une forte participation du public. En effet, rien de mieux pour tester et apprendre qu'un jeu de questions théoriques et pratiques dont chaque bonne réponse fait gagner une pelote de laine pour habiller son pion : mouton !

Coralie Chaumery
Animatrice section ovine

Nouveau

Stand avicole au SPACE 2018 : une première !

Pour la première année, la section avicole de GDS Bretagne était présentée par le biais d'un stand avicole au SPACE 2018 dans le hall 10.

Dans ce Hall consacré à l'aviculture, où se côtoient les entreprises de la filière : couvoirs sélectionneurs et multiplicateurs, entreprises de services (bâtiments, matériel), Organismes techniques et de conseils comme l'Itavi, les interprofessions, le stand de la section avicole a permis :

- ▶ d'offrir plus de visibilité à la section avicole GDS Bretagne
- ▶ d'accueillir des éleveurs, des représentants des entreprises de la filière, de l'administration pour qu'ils prennent connaissance de nos activités dans cette filière sous la forme de présentation sur écran vidéo, de cartes de services et la réalisation de documents essentiellement consacrés à la maîtrise de la biosécurité dans la filière.

Félix Mahé
Animateur section avicole



Consultation

Votre avis compte...

Dès 2019, le Kiosk se refait une beauté et c'est VOUS lecteur qui choisissez ce que vous voulez y lire. Pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes, nous vous préparons une enquête de lectorat.

Elle sera disponible courant janvier sur le site
▶ www.gds-bretagne.fr

Nouveau

Capital pour votre élevage!

Parce que la santé est capitale pour la réussite de votre élevage et pour vous réaffirmer notre ambition de vous accompagner, au plus près de vos besoins, GDS Bretagne s'est dotée d'une nouvelle signature. Vous la découvrirez petit à petit sur nos supports de com !

GDS BRETAGNE
Capital pour votre élevage

Anne Rebours
Chargée de communication

Accréditation

Organisation et suivi
de la prophylaxie bovine : bilan très favorable pour l'audit COFRAC

GDS Bretagne a été audité avec succès par le COFRAC le 26 septembre 2018 et maintient ainsi son accréditation. Ce résultat confirme la qualité du travail de veille sanitaire réalisé par GDS Bretagne.

L'État s'appuie sur cette reconnaissance pour attribuer les qualifications de vos cheptels en toute sécurité et continuer à nous attribuer cette délégation de suivi.

L'ÉLEVEUR EST UN ACTEUR ESSENTIEL DANS CE DISPOSITIF. En respectant la date prévisionnelle de réalisation, en assurant une contention efficace, en triant les bovins sélectionnés sur le document d'accompagnement, en relevant le numéro national d'identification (10 chiffres) et la date de naissance des éventuels bovins remplaçants, vous facilitez l'intervention de votre vétérinaire et permettez la réalisation du prélèvement dans de bonnes conditions.

Le prélèvement correctement identifié sera facilement traité par le laboratoire et GDS Bretagne obtiendra rapidement les résultats qui lui permettront de maintenir vos qualifications dans les délais afin de valoriser la bonne santé de vos animaux.



Jean Paul Olivier
Responsable Qualité

Rendez-vous

Les réunions
annuelles de zone
2018 / 2019

La période des réunions
annuelles de zone est lancée.

Celle-ci va durer jusqu'au mois de février prochain pour les 49 zones de la région Bretagne. Cette année, au cœur des échanges, un thème qui vous concerne tous : la biosécurité.



Vous retrouverez toutes les informations concernant la réunion de votre zone dans « l'espace éleveur du site GDS Bretagne » ► www.gds-bretagne.fr

Anne Le Henanff
Responsable formation et réseau

Communication

Un SMS pour réagir
face à des avortements

Aide au diagnostic précieux face à une série d'avortements d'origine inconnue, le protocole Avortements Répétés¹ permet la réalisation et l'interprétation d'analyses ciblées, puis l'apport de conseils adaptés.

Pour vous informer des possibilités d'action dans votre élevage et généraliser la recherche des causes infectieuses des avortements, GDS Bretagne vous notifie via un SMS que vous êtes éligible à l'entrée au protocole. 954 éleveurs ont reçu ce SMS en septembre et octobre.



Un numéro de téléphone portable est nécessaire ! N'hésitez pas à le communiquer à votre conseiller ou animateur réseau.

¹ Conditions d'éligibilité et prises en charge sur « l'espace éleveur » de notre site web ► www.gds-bretagne.fr

Diane Gayet
Correspondante Assainissement / Maîtrise

GDS Bretagne et Farago Bretagne, actions coordonnées dans le cadre d'un PISU

GDS Bretagne soutient les éleveurs au quotidien pour favoriser la prévention contre les dangers sanitaires. Il arrive parfois néanmoins qu'une maladie se déclare. Lorsqu'il s'agit d'un danger sanitaire de catégorie 1 (tuberculose, FA, Influenza aviaire...), l'assainissement requiert un PISU (Plan d'Intervention Sanitaire d'Urgence). Cet outil indispensable nécessite alors la mise en œuvre de moyens d'actions efficaces et réactifs.

Sous la responsabilité du préfet, et l'encadrement des DDPP, chaque département possède son PISU. GDS Bretagne peut alors intervenir, dans le cadre défini, pour organiser la mise en pratique de moyens de biosécurité (personnel et matériel) déployés autour du site. Farago Bretagne peut ainsi assurer la mise en œuvre opérationnelle des moyens matériels préconisés.

Le 20 septembre, un exercice PISU a eu lieu en élevage pour tester l'efficacité du dispositif et en particulier

- ▶ la maîtrise de la biosécurité du personnel entrant/sortant du foyer, grâce à un sas sanitaire mobile,
- ▶ le montage et l'utilisation d'un rotoluvé mobile,
- ▶ le lavage et la décontamination d'un bâtiment d'élevage.

Farago Bretagne a donc lavé puis décontaminé les véhicules et la nurserie de l'élevage, en appliquant des procédures impliquant l'utilisation de matériel adapté (un générateur de mousse pour la détergence et la désinfection).



« Si l'exercice a été très complexe, il nous a permis de valider des process de décontamination, de montrer notre compétence et de gagner en expertise, compte tenu de l'exigence de ce genre d'opération. Nos 50 techniciens sont régulièrement sensibilisés à ce niveau de qualité, d'efficacité et de réactivité très élevé. Nous devons utiliser du matériel qui intègre les innovations technologiques du moment pour une performance maximale ! » souligne Philippe Bretin, Directeur de Farago Bretagne. Il conclue « la satisfaction des services de l'État à l'issue de l'exercice nous conforte dans notre savoir-faire ! ».



Bretagne
Votre expert en hygiène

À VOTRE SERVICE

iCownect est lancé ! Parlez-en à votre conseiller

La première solution InnoVal : iCownect. InnoVal, créé par Evolution, BCEL Ouest et GDS Bretagne propose depuis début novembre iCownect à tous les éleveurs bretons. Cette solution de gestion de troupeau, simple et performante, facilitera le quotidien.



TOUTES VOS DONNÉES D'ÉLEVAGE EN UNE SEULE APPLICATION

Agrael va cesser de fonctionner courant 2019, iCownect vous propose un champ d'actions beaucoup plus étendu.

Avec iCownect, vous accédez en quelques clics à toutes vos données d'élevage allant de l'ensemble du troupeau à chacun des bovins. Vous gérez votre troupeau avec vos données issues de votre saisie et des données apportées par les acteurs InnoVal.

Les tâches administratives (naissance, achat, vente) sont gérées par l'outil pour vous permettre de vous concentrer sur le pilotage de votre troupeau (reproduction, santé, alimentation, génétique, économie...)

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Pour souscrire à l'offre iCownect de votre choix (3 choix possibles PRIM, PLUS et MANAGER), rien de plus simple : rendez-vous sur votre compte AGRANET, choisissez l'offre qui vous convient et laissez-vous guider.

VOUS SOUHAITEZ + D'INFORMATIONS ?

Votre conseiller technique GDS Bretagne et les équipes Evolution et BCEL Ouest sont disponibles pour un rendez-vous et vous faire découvrir iCownect.



DÉJÀ PRÈS DE
2000 éleveurs abonnés
ET VOUS ?

InnoVal ▶ www.innoval-elevage.fr



Surveiller, alerter, qualifier... le service Veille Sanitaire de GDS Bretagne !

La « Veille Sanitaire » est l'un des 4 grands domaines d'activités de GDS Bretagne. Son action de surveillance continue des élevages bretons est capitale pour préserver la bonne santé de chaque

“ GDS Bretagne nous fournit nos ASDA de naissance et d'introduction. On sait que lorsque notre élevage est qualifié on peut vendre des animaux les yeux fermés. ”

élevage de la région. Quels sont ses métiers ? Quels services propose-t-il aux éleveurs ? Quels sont les bénéfices éleveur ? Visite guidée !



*Dossier réalisé par
Thierry Le Fahler, Responsable Veille Sanitaire
et Anne Rebours, Chargée de Communication*

Témoignage

JACKY WEBER, éleveur dans le (35)



Pour Jacky Weber, éleveur dans le 35 les actions du service « Veille sanitaire » GDS Bretagne sont nécessaires mais souvent méconnues : « Je sais que le GDS délivre les ASDA par exemple, mais c'est vrai que de manière générale je ne connais pas bien ce que fait exactement le service.

En revanche, il reconnaît volontiers le caractère capital des actions menées comme la délivrance des qualifications d'élevage notamment pour commercialiser les animaux : « On sait que lorsque notre élevage est qualifié on peut vendre des animaux les yeux fermés, il est hors de question de vendre des animaux si une maladie est déclarée dans notre élevage, on ne veut pas risquer de contaminer les autres troupeaux. A l'inverse, c'est la même chose on veut être sûr d'acheter des animaux sains et je sais que le GDS s'en occupe pour moi. »

De la même manière cet éleveur a conscience du rôle du GDS Bretagne en matière de surveillance de son élevage. Cependant, pour lui cette surveillance doit aller encore plus loin : « Vous surveillez le statut de notre élevage et dès qu'on a le moindre soucis, y'a une alerte, et vous prenez contact avec l'éleveur, pour proposer des solutions. C'est ça pour moi le rôle du GDS.

« Je sais que le GDS s'en occupe pour moi ! »

Au-delà du bénéfice rendu à l'éleveur pour l'aider à maintenir la bonne qualité sanitaire de son élevage, la veille sanitaire assure aussi le maintien du statut sanitaire de l'ensemble de notre cheptel breton comme le souligne Jacky Weber : « Le GDS Bretagne, par ses actions de veille sanitaire permet de garantir le statut sanitaire de notre élevage, on sait très bien que la Bretagne est une bonne élève en la matière ».

GDS Bretagne à l'action ! Veille sanitaire sur les sections

Actuellement, nous sommes au cœur de l'un des grands temps forts annuels pour le service « Veille Sanitaire » GDS Bretagne : **la campagne de prophylaxie 2018/2019**. Entre le 1^{er} octobre et le 30 avril, la prophylaxie assure la surveillance de tous : ateliers bovins, ovins et caprins bretons par le biais de prélèvements, puis des analyses de sang et de lait de tank.



Les principales maladies concernées par ces plans de surveillance sont :

- ▶ la Brucellose,
- ▶ la Leucose,
- ▶ l'IBR,
- ▶ le Varron,
- ▶ la BVD.

Cette surveillance permet la délivrance de toutes les attestations sanitaires des bovins (ASDA vertes, « BVD : Bovin non IPI ») mais aussi des attestations Brucellose pour les ateliers ovins ou caprins. **Avec plus de 97% en IBR, et plus 87% en BVD d'ateliers bovins indemnes, la Bretagne fait figure de leader pour la maîtrise de ces maladies.**

Cette excellence sanitaire en matière d'IBR accorde à la Bretagne le statut de « Zone Epidémiologiquement Favorable (ZEF) », ce qui signifie notamment un allègement des contrôles sur le sang pour tout mouvement régional de bovin qualifié en IBR, ainsi que des allègements dans les plans de surveillance.

Outre la prophylaxie, le service « Veille Sanitaire » GDS Bretagne surveille également rassemblements d'animaux ou encore le contrôle assidu de tous les mouvements d'animaux sur le territoire breton.



NOUVEAU MISE EN PLACE D'OUTILS DE PROXIMITÉ POUR LES ÉLEVEURS :

- ▶ SMS d'alertes, de rappel ou d'information

Témoignage **MARIE-THÉRÈSE HERVIAUX**, assistante technique « veille sanitaire » (35)

Les 100 000 mouvements d'animaux contrôlés par GDS Bretagne chaque année sont autant de risques sanitaires qu'il est important de maîtriser. **Marie-Thérèse Herviaux est l'une des assistantes techniques « veille sanitaire » basée à Rennes.**

En coulisse, c'est elle qui surveille les mouvements d'animaux : « Chaque jour, je traite notamment des demandes de dérogation, c'est-à-dire l'introduction de bovins qui ne nécessite pas forcément de prise de sang, puisque le cheptel vendeur est qualifié. [...] Pour valider ou non une demande je vérifie notamment que le cheptel vendeur est bien indemne de Brucellose, Leucose, Tuberculose, IBR et Varron et que la durée de transport du bovin est inférieure à 6 jours. »

Outre les demandes de dérogation, Marie-Thérèse contrôle entre autres les introductions de bovins nécessitant une analyse de sang en vue d'une éventuelle prise en charge : « Pour les introductions avec prise de sang le traitement est plus long : il faut vérifier le résultat d'analyse reçu des laboratoires, noter la concordance des dates

OVINS VIANDE



- Organisation des plans de surveillance dans tous les ateliers : analyses Brucellose
- Suivi des Qualifications
- Gestion des ouvertures et fermetures des ateliers
- Information des éleveurs sur les maladies sous surveillance.

APICULTURE



- Sensibiliser, former et informer les apiculteurs : Lutte contre le Varroa
- Surveillance/Sensibilisation nouvelle maladie : Aethina tumida...

CAPRINS - OVINS LAIT



- Organisation des plans de surveillance dans tous les ateliers : Analyses Brucellose
- Suivi des Qualifications
- Gestion des ouvertures et fermetures des ateliers
- Information des éleveurs sur les maladies sous surveillance
- Mycoplasme/FQ/Paratuberculose : surveillance sur le lait et l'environnement.

ÉQUINS



- Sensibiliser les détenteurs d'équidés aux maladies contagieuses via des formations
- Relayer les messages d'alerte du RESPE (Réseau d'Épidémiologie-Surveillance en Pathologie Équine).

AVICULTURE



- Sensibiliser, former et informer les éleveurs
- Maladies réglementées (Influenza aviaire, maladie de Newcastle, salmonelloses, botulisme...)
- Participation à des travaux visant à prévenir les risques sanitaires inter-espèces.

AQUACULTURE



- Surveillance annuelle de tous les sites de Bretagne par une visite vétérinaire et contrôles virologiques
- Maintien des qualifications vis-à-vis des maladies réglementées (Septicémie Hémorragique, Nécrose hémato-poïétique infectieuse, Anémie infectieuse du Saumon)
- Actualisation du statut sanitaire vis-à-vis de 10 maladies par une carte d'information sanitaire pour chaque site servant lors des échanges de produits vivants intra-régionaux
- Surveillance des mouvements de poissons de provenance extérieure à la région.

- Formation et appui de tous les éleveurs au respect des mesures de biosécurité pour toutes les espèces.



entre le prélèvement de sang et l'introduction du bovin et vérifier les qualifications du cheptel vendeur. »

Tous les jours, Marie-Thérèse vérifie minutieusement près de 60 mouvements d'animaux (50 demandes de dérogation et 10 demandes d'introduction avec prise de sang). Elle appelle quotidiennement laboratoires, vétérinaires, DDSP et éleveurs...

« Trouver la solution la moins coûteuse pour l'éleveur, dans le respect de la législation, c'est gratifiant, et c'est ce que j'aime dans mon métier. »



Témoignage

EMMANUELLE COLIN
Conseillère technique (29)



Chaque année en Bretagne, près d'une soixantaine de comices agricoles sont organisés. Pour GDS Bretagne, il s'agit de contrôler le statut sanitaire des animaux qui participent aux concours. C'est l'une des missions du conseiller technique GDS Bretagne.

Emmanuelle Colin conseillère technique dans le Finistère nous explique en quoi consiste ses missions : « Avant les concours, l'assistante technique nous fournit la liste des animaux présentés lors du concours mais aussi les animaux n'ayant pas fait l'objet d'analyses au préalable et qui ne doivent pas se présenter. En amont du concours, certains organisateurs nous convient à une réunion d'information afin que nous puissions expliquer le règlement sanitaire du concours. Le jour J, nous nous présentons à l'accueil des animaux munis de la liste des animaux inscrits. Les éleveurs nous délivrent les certificats sanitaires ainsi que les passeports des bovins que nous vérifions soigneusement. Nous vérifions, également, l'identification des bovins présents et si elle correspond bien au passeport fourni. Enfin, nous regardons si les bovins ne sont pas porteurs de maladies de peau, ou autres pathologies susceptibles d'être contagieuses. »

Toutes ces vérifications minutieuses sont bien accueillies par les éleveurs comme le souligne Emmanuelle : « pour l'éleveur, ces contrôles sont une sécurité. Grâce à eux, nous maîtrisons les risques de contamination par une maladie lors du concours.

« C'est simple sans ces contrôles les éleveurs ne présenteraient pas leur animaux »

Pour le conseiller, être présent sur ce type de rassemblement permet aussi d'avoir un échange avec les éleveurs adhérents GDS Bretagne qu'ils suivent au quotidien. Un aspect de contact humain qu'affectionne particulièrement Emmanuelle dans son métier.

CÔTES D'ARMOR

FORMATIONS

- **Gestion de la période sèche**
> 22 janvier - Plestin-Plouaret
- **Gestion des transitions alimentaires pour une bonne lactation**
> 26 février - Côte d'Émeraude
- **Intervenir auprès des bovins en toute sécurité**
> 26 février - Ouest Armor
- **La santé du veau**
> 28 février - Dinan-Evran-Plélan
- **Santé de la mamelle**
> 5 mars - Broons-Caulnes
- **Strongyloses des bovins**
> 7 mars
Collinée-Merdrignac-Plouguenast
- **Examen du bovin malade**
> 7 mars - La Chèze-Loudéac
- **S'installer** > 26 mars - Territoire

FINISTÈRE

FORMATIONS

- **Mieux et moins de médicaments**
> 10 janvier - Iroise
- **Mieux et moins de médicaments**
> 10 janvier - Abers
- **Le vêlage**
> 24 janvier - Cornouaille
- **Les boiteries**
(module à déterminer)
> 5 février - Arrée-Léon
- **Strongyloses des bovins**
> 7 février - Odet-Isole
- **L'écornage des veaux**
> 14 février - Odet
- **Strongyloses des bovins**
> 28 février - Presqu'île-Arrée
- **Les boiteries**
(module à déterminer)
> 28 février - Ouest-Cornouaille

ILLE-ET-VILAINE

FORMATIONS

- **L'écornage des veaux**
> 10 janvier - Pays de Fougères
- **L'écornage des veaux**
> 15 janvier - Pays de Rennes
- **Le logement des veaux laitiers**
> 17 janvier - Meu et Garun
- **Les boiteries**
(module à déterminer)
> 22 janvier - Vallée du Couesnon
- **Le logement des vaches laitières**
> 24 janvier - Vallon de Vilaine
- **Approfondir l'utilisation de l'homéopathie en élevage bovin** (perfectionnement)
> 31 janvier - Pays de Fougères
- **Les boiteries**
(module à déterminer)
> 5 février - Illet
- **L'écornage des veaux**
> 5 février - Pays de Vitré
- **Repérer et soigner les vaches boiteuses**
> 19 février - Pays de Vitré

- **Identifier et maîtriser les risques de l'antibiorésistance dans son élevage**
> 26 février - Pays de Rennes
- **L'écornage des veaux**
> 28 février - Pays de Saint Malo
- **Les boiteries**
(module à déterminer)
> 5 mars - Pays de Fougères
- **S'installer** > 7 mars - Territoire
- **L'écornage des veaux**
> 12 mars - Linon
- **Les boiteries**
(module à déterminer)
> 19 mars - Pays de Redon

MORBIHAN

FORMATIONS

- **Le vêlage**
> 10 janvier - Haut Blavet
- **La santé du veau**
> 15 janvier - Pays d'Auray
- **Le vêlage**
> 31 janvier - Lanvaux
- **Le vêlage** > 14 février
Scorff-Montagnes Noires



Réunions annuelles de zones 2019
Tous les détails de votre réunion annuelle dans « l'espace éleveur » de notre site

► www.gds-bretagne.fr

LE CHIFFRE

1 181 449

ASDA délivrées aux éleveurs par GDS Bretagne

sur la campagne de prophylaxie 2017/2018

la bulle.....

BON PLAN

Comment déterminer la fréquence de changement des manchons trayeurs.

Les manchons trayeurs en caoutchouc sont à changer toutes les 2500 traites et les manchons en silicone toutes les 5000 à 7000 traites selon le type. Au-delà, les manchons trayeurs ont un impact très négatif sur la qualité de la traite.

Le tableau donne directement en fonction du nombre de vaches traites et du nombre de postes de traite la fréquence en jours du changement des manchons caoutchouc. Pour les manchons en silicone, il suffit de multiplier le nombre de jours par 2 ou 3 selon le type. Exemple, pour un troupeau de 80 vaches laitières dans une salle de traite avec 12 faisceaux trayeurs, il est recommandé de remplacer les manchons trayeurs en caoutchouc tous les 188 jours (6 mois).

Nombre de vaches	Nombre de jours											
	24	31	37	48	62	74	88	96	124	148	186	
200	24	31	37	48	62	74	88	96	124	148	186	
180	26	34	41	54	68	82	98	108	136	164	204	
160	30	39	47	60	78	94	110	120	156	188	234	
140	36	45	54	72	90	108	124	144	180	216	270	
120	42	52	63	84	104	126	146	168	208	252	312	
100	50	63	75	100	126	150	175	200	252	300	378	
90	56	69	83	112	138	166	194	224	276	332	414	
80	62	78	94	124	156	188	218	248	312	376		
70	72	90	108	144	180	216	250	288	260			
60	84	104	125	164	208	250	292	328				
50	100	125	150	200	250	300	350					
40	124	156	187	248	312	375						
30	166	208	250	334	416							
	4	5	6	8	10	12	14	16	20	24	30	

Nombre de postes de traite

Daniel Le Clainche
Réfèrent technique de traite

L'interview Mikaël Ménager

Les Agrinautes de plus en plus mobiles !

Des agriculteurs fortement connectés et de plus en plus adeptes du smartphone, tel est l'une des conclusions de l'étude agrinautes que nous présente Mikael Ménager directeur d'Hyltel.

Agrinautes : une source de données unique

Depuis une dizaine d'années l'étude Agrinautes nous renseigne sur les pratiques et l'utilisation d'internet par les agriculteurs. A l'origine : « [...] cette étude a été mise en place par Terre-net, un média agricole généraliste sur internet. La vocation de l'étude était alors de comprendre les attentes des agriculteurs et leur utilisation du web pour mieux les servir et s'adresser à eux, via un site d'information agricole généraliste » nous explique Mikaël Ménager. L'étude est réalisée chaque année au mois de juin via un e-mail envoyé à tous les contacts agriculteurs issus de la base de données d'Hyltel, partout en France. Puis, les 1 000 à 1 200 résultats reçus sont traités par BVA, un cabinet d'étude indépendant. L'objectif de BVA est pouvoir comparer les résultats avec les tendances de la société en matière de numérique. Depuis quelques années, les résultats de l'étude se lissent sur l'utilisation d'internet.

En effet, là où l'étude était novatrice il y a 10 ans avec une poignée d'agriculteurs à la pointe, la quasi-totalité des agriculteurs sont aujourd'hui connectés : « Tous les agriculteurs utilisent internet, pour des raisons administratives, de déclaration des animaux [...] ils n'ont pas le choix [...] ». L'évolution des tendances se situe donc davantage au niveau des pratiques et des équipements numériques des agriculteurs...

Le smartphone au cœur de la tendance

En 2018 plus que jamais, une grande tendance se dégage de l'étude Agrinautes : l'utilisation accrue du smartphone. Pour Mikaël Ménager, il y a deux raisons à cette évolution : « Tout d'abord la démocratisation des appareils. Aujourd'hui on a plus de choix en matière de smartphone qu'en mobile classique et le smartphone devient aussi meilleur marché. La deuxième raison est le réseau. On a parfois une meilleure connexion dans les zones rurales sur un mobile que sur l'ordinateur de l'exploitation. » Les chiffres de l'étude sont représentatifs de cette tendance : 71 % des enquêtés disent disposer d'un smartphone et 58 % l'utilisent pour se connecter à internet. La connexion à internet via smartphone en est même arrivée à supplanter la connexion via ordinateur notamment cet été. La tendance du smartphone va aussi de pair avec l'évolution des habitudes de consommation de l'information des agriculteurs comme pour le reste de notre société : « aujourd'hui on picore de

Étude Agrinautes Équipements & usages des agriculteurs sur internet

Édition 2018



Réalisée par :



l'information ». On cherche une information instantanée, courte, utile et parfois visuelle. On le constate avec l'essor de la demande en matière de vidéos en ligne notamment à des fins de formation pour les agriculteurs. Plus que le smartphone, le développement d'applications à interrogation vocale semble être la tendance qui se dessine dans un avenir proche comme le souligne le Directeur d'Hyltel : « Je crois au développement d'applications vocales pour les agriculteurs que ce soit dans le tracteur, la salle de traite, pour des problématiques courtes comme la météo... » L'information

via des canaux numériques oui, mais le papier est-il mort pour autant ? Pour Mikaël Ménager la réponse est non : « Les agriculteurs ont encore besoin de contenu technique, approfondi et fouillé. Ce contenu on va le chercher sur papier ». Pour le web comme pour le papier tout est une question de contenu et de message.

“
Tous les agriculteurs
utilisent internet,
pour des raisons
administratives...
Ils n'ont pas le choix
”

Nous l'avons constaté, les tendances mises en lumière par l'étude Agrinautes évoluent. Des changements qui amènent l'étude à évoluer elle-même pour gagner en précisions : « Nous administrons l'étude en juin avec des effets qui peuvent être conjoncturels [...] comme cette année avec la coupe du monde de football par exemple [...] nous devons lisser l'administration de ces enquêtes. [...] Il faut qu'on engage également des enquêtes sur le « comment » les agriculteurs accèdent à une information sur internet, quel est leur parcours ». Enfin, le monde agricole étant un écosystème où gravitent de nombreux acteurs, il est important, selon le Directeur de l'Hyltel : « d'administrer cette étude aussi aux techniciens de terrain, au commerciaux et technico-commerciaux pour qu'ils puissent mieux comprendre dans quelle démarche l'agriculteur s'inscrit en termes d'acquisition de l'information dans leur domaine. » L'étude Agrinautes n'a donc pas fini d'être une mine d'informations sur l'univers agricole...

Propos recueillis par Anne Rebours

Appréhender la période de fin de gestation des brebis : une nécessité

« **Toute brebis qui porte n'est déjà plus si forte** » (proverbe du sud-ouest de la France). Pour avoir des animaux en bonne santé, un apport alimentaire en quantité et qualité suffisante est un facteur fondamental. Les dernières semaines de gestation sont particulièrement difficiles à gérer, dans la mesure où la brebis voit ses besoins énergétiques augmenter de 30 à 40% alors que sa capacité d'ingestion diminue.



Pour passer cette étape cruciale, il est important d'être attentif à l'évolution de l'état corporel des brebis afin d'adapter la complémentation alimentaire, qui permettra une bonne santé à la mère, et d'optimiser les performances futures des agneaux (poids, viabilité, vigueur...).

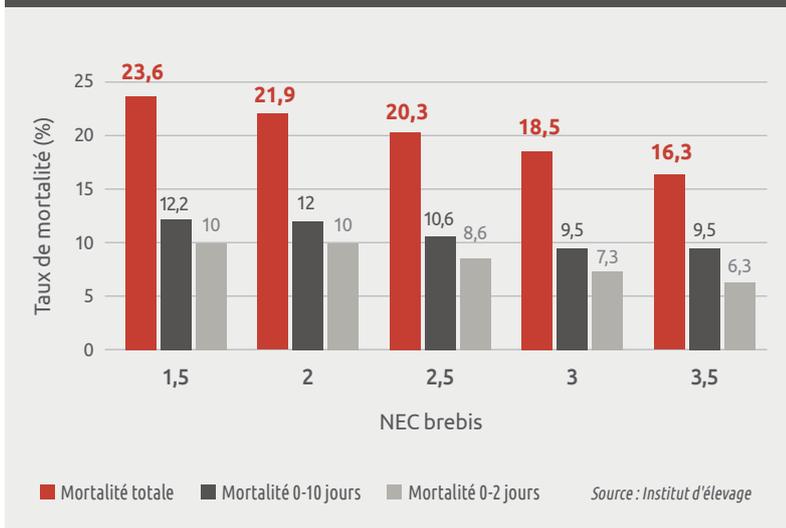
Selon les résultats d'une récente étude (CIIRPO 2017), les agneaux sont plus débrouillards à la naissance lorsque leurs mères ont été bien alimentées lors des six dernières semaines de gestation.

La proportion d'agneaux qui vont essayer de se lever dans les cinq premières minutes est supérieure de 29% lorsque les brebis reçoivent une ration suffisante par rapport à des brebis sous alimentées à raison de 80% de leurs besoins. Cet écart se maintient deux heures après la naissance : 90% des agneaux dont la mère a été alimentée correctement ont tété tout seul, contre 62% pour les autres.

Au final, la sous-alimentation des brebis dans les 6 dernières semaines de gestation s'est traduite par un taux de mortalité des agneaux supérieur de 6%. Pour un élevage de 420 brebis, un écart de 3% du taux de mortalité totale représenterait un manque à gagner de 8€ de marge brute par brebis et de 2670€ de revenu.

(Source : Inosys réseaux d'élevage 2018 - simulation sur cas type 420 brebis avec agnelage de printemps).

Mortalité chez les agneaux en fonction de la Note d'État Corporel (NEC) des brebis lors de la mise bas



Coralie Chaumeny
Animatrice section ovine

Un second vaccin contre les mammites depuis la rentrée

Après le vaccin Startvac® lancé en 2009 pour limiter les infections mammaires à staphylocoques et coliformes, le laboratoire Hipra® met sur le marché Ubac® qui a vocation à lutter contre les infections à Streptococcus uberis. Intéressant quand on sait que cette bactérie est très présente dans les élevages bretons, on aurait pourtant aimé qu'un seul vaccin couvre l'ensemble des pathogènes majeurs de la mamelle.

Il est donc capital de **réaliser suffisamment d'analyses sur lait de vaches infectées** avant de mettre en place ce type de stratégie préventive.

Le laboratoire préconise un accompagnement global en parallèle (évaluation des pratiques, de la conduite d'élevage, analyses...), afin de sécuriser l'amélioration de la situation.

Évaluez dans le détail l'intérêt technique et économique de cette prévention avec votre vétérinaire.

Ivonne Leperlier
Vétérinaire Conseil

Comment assurer une bonne ambiance du bâtiment toute l'année ?

Les bovins adultes souffrent beaucoup plus du chaud que du froid. En effet, à partir de 25°C, ils font des efforts d'adaptation avec une diminution des performances (baisse de production laitière, etc...). Le bâtiment adapté aux besoins de confort des bovins adultes toute l'année doit donc :

- ▶ Protéger les animaux contre la pluie et les courants d'air en hiver
- ▶ Éviter l'ensoleillement direct sur les aires de vie des bovins
- ▶ Réduire le rayonnement de la toiture et des parois
- ▶ Favoriser une circulation naturelle de l'air à vitesse élevée en été

Il est donc impossible d'avoir un bâtiment bardé sur les 4 faces avec des matériaux fixes. Les ouvertures pour la ventilation doivent être très modulables (filets amovibles, panneaux mobiles, etc...) selon la saison. Le bâtiment doit ressembler à un parasol mettant les vaches à l'ombre sans le moindre obstacle à la circulation de l'air en période estivale. Pour éviter le rayonnement, le nombre de plaques translucides sur les pans de toiture exposés au soleil (Sud, Sud-Ouest et Ouest) doivent être limités et idéalement, la toiture doit être isolée. Il est également possible d'abaisser la température perçue par les bovins, en provoquant des courants d'air rapides à l'aide d'une ventilation mécanique, par exemple des brasseurs d'air combinés à une brumisation.



Il existe différents types de traitements, par cure ou en continu, en médecine vétérinaire conventionnelle ou alternative, pour cela contactez votre vétérinaire praticien.

Daniel Le Clainche
Réfèrent technique bâtiment

Insecticides : les néonicotinoïdes bientôt retirés du marché

Fin avril 2018, l'UE a validé le programme d'arrêt de l'utilisation sur les cultures de plein champ des trois molécules insecticides appartenant à la famille des néonicotinoïdes : L'IMIDACLOPRIDE, LE THIAMÉTHOXAME, LA CLOTHIANIDINE...

Cette décision peut avoir un impact sur les produits commerciaux utilisés en élevage contenant également cette famille de matières actives. Voici les familles d'insecticides proposés sur le marché et qui offrent la possibilité d'alternance des groupes de matières actives.

► LES MATIÈRES ACTIVES DISPONIBLES ET LEURS ACTIVITÉS

FAMILLE DE MOLÉCULES		
FAMILLES	Adulticide(A)	Larvicide(L)
PYRETHRENOÏDES (Cyfluthrine, Deltaméthrine, Etofenprox, Permethrine, Lambda-cyhalothrine...)	A	
ORGANOPHOSPHORES (azaméthiphos, pirimiphos méthyl...)	A	L
NÉOCOTINOÏDES (imidaclopride, acétamipride, thiaméthoxame)	A	L
SPINOSINES (Spinosad)	A	L
BENZOYLUREES (Diflubenzuron)		L
ATRAZINE (cyromazine)		L

Le triflumuron : molécule larvicide retirée du marché. **Décision d'exécution (UE) n° 2015/1736 du 28/09/15 n'approuvant pas le triflumuron en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides du type de produits 18.**

► TENEB'LIMIT ! une étude en cours qui démontre des résistances multiples des ténébrions aux familles d'insecticides

Une étude menée par les services de l'ITAVI associant plusieurs partenaires dans le comité de pilotage dont le GDS Bretagne section avicole vise à mieux comprendre les impacts des pratiques d'élevage, de la structure des bâtiments et de la gestion des résistances sur la pullulation des ténébrions.



Des captures de ténébrions dans les élevages ont été réalisées chez des éleveurs volontaires pour travailler sur cette problématique. Une partie des ténébrions capturés ont été ensuite soumis à des tests de sensibilité aux **3 familles d'insecticides autorisées en élevage.**

Cette étude nous permet d'adapter les conseils de traitements pour limiter ce vecteur de maladies de lot en lot et ravageur des bâtiments, à savoir **le recours au changement de famille de matières actives lors du constat d'inefficacité d'un produit.** Or, ces premiers résultats ont démontré en test de laboratoire (UMR de l'université de Rennes) **que les ténébrions de certains élevages ont déjà développés une résistance à deux familles d'insecticides.** (Les résultats de cette étude ont été présentés à la journée des professionnels de la volaille de chair de l'ITAVI le 13 novembre 2018 à Cesson Sévigné).

Félix Mahé
Référént biosécurité

INFORMATIONS
PRATIQUES
DISPONIBLES
AUPRÈS DE
GDS BRETAGNE

► Désinfection et désinsectisation des bâtiments :

- La bonne dose de désinfectant : contrôlez-la (un outil de calcul pour les éleveurs)
- La bonne dose d'insecticide : calculez-la

► Conseils du GDS Bretagne

Pour maintenir l'efficacité des insecticides encore commercialisés, il convient donc de bien les utiliser en calculant, le plus précisément possible, les surfaces à traiter, la bonne dose d'insecticide à diluer et soigner son application sur les surfaces traitées.

Ensuite, changer de famille de matières actives pour les alterner et réduire ainsi le développement de résistances.

Pour tout conseil en la matière, **contacter la section avicole de GDS Bretagne.**

Traite robotisée

Quels indicateurs surveiller en traite robotisée ?

Les différents capteurs qui équipent les robots de traite génèrent une multitude de données sur la traite.

Toutes les données collectées pendant la traite permettent à partir d'algorithmes de calculer des indicateurs sur les performances et la qualité de la traite. Les interfaces des robots affichent les tableaux de bord avec des indicateurs (sur les performances de traite, la santé de la mamelle, les alertes sur la maintenance, etc...) pour piloter l'élevage laitier à l'échelle du troupeau et/ou à la vache.

La surveillance et l'analyse rigoureuse des principaux indicateurs de traite au moins 2 ou 3 fois par jour sont primordiaux pour assurer la réussite de la traite robotisée (Cf tableau). Tous les indicateurs de traite qui passent en alerte doivent faire l'objet de mesures correctives immédiates de la part de l'éleveur.

INDICATEURS	SEUIL ALERTE
Le nombre moyen de traite/vache/jour	<2,2 (A nuancer si le troupeau pâture)
Les intervalles de traite	90 % des vaches entre 8 et 14 heures
Le nombre de vaches en retard de traite	>5%
Le nombre de traites incomplètes	>10%
Le taux de refus de traite	Selon le type de circulation
Le taux d'inactivité du robot	<20%
Le nombre de vaches en alerte santé mamelle	Selon le paramétrage du système
La production de lait en kg/traites/vache/stalle/jour	Selon le paramétrage du système

Daniel Le Clainche
Référént technique bâtiment

Caprins

Critères de choix de réforme des chèvres

Le bon choix des réformes est capital en particulier pour la gestion des problématiques sanitaires de son troupeau.

Les principaux critères de choix des réformes volontaires sont en général la production, les cellules et la fertilité. Cependant, chaque élevage doit adapter ses priorités de réformes en fonction de ses objectifs, de son renouvellement et de ses problématiques sanitaires.

Un éleveur ayant des soucis importants de cellules, doit par exemple réformer les chèvres incurables afin de réduire les réservoirs de bactéries responsables des infections mammaires. En cas de paratuberculose l'éleveur doit réformer au tarissement toute les chèvres suspectes d'être atteintes (âge, amaigrissement,...).

Les critères de choix sont donc spécifiques à chaque élevage et dépendent de décisions tactiques ou stratégiques pour la gestion du troupeau.

*François Guillaume
Vétérinaire conseil*

Equins

L'artérite virale équine

Deux foyers d'artérite virale équine ont été déclarés dans le département de l'Orne (61). La vigilance est donc de mise quant à cette maladie hautement contagieuse.

Selon le Réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine (RESPE) : « deux avortements ont été confirmés les 16 octobre et 18 novembre [...] Les juments ont été isolées dans chaque foyer et des mesures de prévention ont également été mises en place. » L'artérite virale équine est l'une des maladies les plus contagieuses chez les équidés.

Elle se transmet par voie directe, principalement par voie respiratoire (l'avortement est l'une des conséquences cliniques de ce mode de contamination), par voie vénérienne par des étalons ayant contracté la maladie et restant porteurs du virus dans le sperme. Une contamination indirecte est également possible (matériel souillé ou personnes en contact avec les chevaux).

Plus de renseignements sur ► www.gds-bretagne.fr
ou votre secrétariat de Section équine ► 02 96 01 37 00

*Marie Conradt
Animatrice section équine*



Apiculture

C'est l'hiver, pensez Varroa !

Pensez à vérifier le niveau d'infestation de varroas en hiver.

Pour cela utilisez un lange graissé placé sous le plateau aéré pendant quelques jours. Au-delà d'un varroa par jour un traitement avec un médicament à base d'acide oxalique est à envisager en période sans couvain.

UN TRAITEMENT À PRÉVOIR ? CONTACTEZ VOTRE GDSA :

GDSA des Côtes d'Armor ► contact@gdsa22.fr

GDSA d'Ille-et-Vilaine ► gdsa35-contact@orange.fr

GDSA du Finistère ► gdsa29@apibreizh.fr

GDSA du Morbihan ► loic.marteil@gmail.com



Ovins

Bien préparer la rentrée en bergerie

La sécheresse de l'été et de l'automne 2018 entraîne une rentrée en bergerie plus précoce. Comme pour la sortie à l'herbe, la rentrée en bergerie est une transition délicate qu'il faut préparer avec soin :

- Privilégier une transition par une rentrée des ovins le soir pendant 3-4 jours avant la rentrée définitive.
- Contrôler l'état corporel des brebis afin de faire des lots homogènes en fonction de leurs besoins et de leurs stades physiologiques.
- Les brebis en fin de gestation doivent être rentrées 6 semaines avant la date de mise bas : c'est à ce moment que se jouent les futures performances des agneaux (poids, viabilité, vigueur...).
- Prévoir la transition alimentaire sur une dizaine de jour.

C'est également la période idéale pour faire un point sur l'état parasitaire des ovins grâce à la réalisation d'une coprologie !

**Pour plus
d'informations**

N'hésitez pas à contacter Coralie Chaumeny,
animatrice section ovine ► 06 78 45 02 33

*Coralie Chaumeny
Animatrice section ovine*

Gwenaël Tabart



L'engagement au service des autres

A GDS Bretagne à travers ses missions, mais aussi à la vie par le biais de nombreux engagements associatifs et municipaux, Gwenaël Tabart aime se rendre utile aux autres. Une vie à cent à l'heure qu'il nous raconte....

Etre référent dans son domaine : une forme de reconnaissance

Arrivé en 1995 au GDS Morbihan, Gwenaël Tabart est d'abord engagé comme agent identificateur. Puis, sa carrière évolue rapidement en 1998 avec la mise en place de l'identification par l'éleveur. Il devient alors « conseiller en hygiène et santé ». Quelques années plus tard il franchit une nouvelle étape : « Dans les années 2000 on avait une action « bovins confiance ». Il s'agissait de réaliser des diagnostics contention en élevage pour améliorer la sécurité. » Un domaine qui ne le quittera plus puisqu'il deviendra « conseiller spécialisé manipulation contention » puis, formateur en région : *Un poste de formateur diagnostic contention s'est ouvert, j'ai postulé et j'ai été pris. S'en est suivi une formation de cinq semaines avec l'Institut de l'élevage en 2014 pour obtenir l'agrément « formateur manipulation, contention et comportement de l'animale ».*

Depuis 2015, Gwenaël occupe donc trois postes, « trois casquettes » comme il dit : conseiller technique local, conseiller spécialisé diagnostic contention et formateur écornage et manipulation contention. Des domaines pour lesquels il devient vite une référence : « Dans ce métier on a des contacts avec les éleveurs mais aussi les entreprises partenaires et des lycées. Quand on m'appelle c'est parce que je suis référent dans mon domaine, c'est une reconnaissance pour moi. » Avec son rôle de formateur, Gwenaël se trouve aussi une nouvelle vocation, une nouvelle manière d'envisager son métier où la transmission, l'échange et le service rendu à l'éleveur l'animent particulièrement : « Ce rôle de formateur est un autre métier, une autre relation à l'éleveur. On les voit dans un autre contexte. Quant à la fin d'une formation un éleveur me dit MERCI, je me dis que c'est gagné. » Une nouvelle vocation peu surprenante pour ce fils d'agriculteur, qui aime avant tout le contact avec les éleveurs sur le terrain : « Rester dans un bureau, ce n'est pas mon truc. J'aime être au contact des éleveurs sur le terrain, mettre les bottes. » Après 23 ans au GDS Gwenaël est accompli dans son métier et n'en envisage pas un autre : « Je me suis plu au GDS donc je suis resté tout simplement. [...] et puis je connais les éleveurs depuis un certain temps maintenant, il y a une relation de confiance qui s'est installée, c'est important. » La confiance qu'on lui accorde et le service rendu est un moteur pour Gwenaël mais son engagement en faveur des éleveurs n'est pas le seul...

“ Rester dans un bureau, ce n'est pas mon truc. J'aime être au contact des éleveurs sur le terrain, mettre les bottes comme on dit. ”

S'investir pour sa commune et ses habitants : sa petite pierre à l'édifice

Gwenaël Tabart est aussi investi dans son métier que dans la vie : « Je suis élu sur ma commune, c'est mon deuxième mandat [...] Je suis "entre autres" dans la commission communication et vie associative. » Un engagement qu'il a pris pour voir autre chose et rencontrer de nouvelles personnes en dehors du monde agricole même si : « lors de réunions de délégués je rencontre souvent des éleveurs, mais dans un autre contexte. Les échanges ne sont pas les-mêmes. » Son rôle d'élu vient aussi satisfaire chez Gwenaël une soif de connaissances : « On apprend aussi beaucoup de choses sur les lois, les décrets, et le fonctionnement d'une commune comment elle vie. » Etre élu c'est aussi une manière d'être utile aux autres, en particulier aux habitants de sa commune, de les écouter, d'échanger et de rencontrer d'autres instances comme l'intercommunalité pour faire avancer des projets pour sa commune et l'animer. Les loisirs de Gwenaël sont aussi sources d'engagement puisqu'il encadre une équipe de jeunes dans l'association de football de sa commune.

Malgré un emploi du temps chargé, Gwenaël a trouvé un équilibre entre ses diverses occupations qu'elles soient professionnelles ou non. Pour lui, ses différentes « casquettes » sont complémentaires, il apprend des uns et les mets en pratique dans les autres. Sa curiosité et sa volonté de donner du sens à ce qu'il fait lui permettent d'avancer constamment : « J'essaie de donner des idées et de les faire fructifier pour avancer ensemble ». Une vie bien remplie sans oublier sa famille en prenant notamment le temps de s'occuper de son potager avec ses enfants.

Propos recueillis par Anne Rebours

Repères

- 1975** Naissance à Vannes.
- 1993-1995** BTS Production animale Lycée La Touche de Ploërmel.
- 1995** Agent identificateur GDS Morbihan.
- 2015** Conseiller technique local/conseiller spécialisé diagnostic contention/formateur écornage et manipulation contention.

Juste une image



Vu quelque part en Bretagne...



Capital pour votre élevage

GDS Bretagne

Siège social régional 13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan

www.gds-bretagne.fr

www.facebook.com/gds.bretagne/

www.blog-gds-bretagne.fr

13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan
3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex
Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex
8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex

tél. 02 96 01 37 00
tél. 02 98 95 42 22
tél. 02 23 48 26 00
tél. 02 97 63 09 09

antenne.ploufragan@gds-bretagne.fr
antenne.quimper@gds-bretagne.fr
antenne.rennes@gds-bretagne.fr
antenne.vannes@gds-bretagne.fr